



COSEWIC
Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

COSEPAC
Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

Bar rayé, population historique du fleuve Saint-Laurent – espèce disparue

Le 2 décembre 2019 – Ottawa (Ontario). Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a réévalué la situation de la population historique du bar rayé du fleuve Saint-Laurent — l’une des trois populations distinctes de cette espèce au Canada — et conclu qu’elle est « disparue ». La population historique du fleuve Saint-Laurent, qui vivait autrefois dans le fleuve et dont le dernier individu connu a été capturé en 1968, a disparu, victime de la surpêche et de la dégradation de son habitat.



Bar rayé © Steven G. Johnson. Image tirée du site https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Striped_bass,_Boston_Aquarium.JPG (licence <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Dans le cadre d’un programme d’ensemencement amorcé en 2002, des bars rayés de la rivière Miramichi (Nouveau-Brunswick) ont été introduits dans le fleuve Saint-Laurent, aujourd’hui en meilleure santé, ce qui a permis l’établissement d’une population reproductrice. Il est important de souligner que ces bars rayés qui descendent des individus de la rivière Miramichi, forment une population distincte de bars rayés et sont différents des individus de la population historique du fleuve Saint-Laurent.

« Le statut d’espèce « disparue » peut sembler étrange, mais il reflète la situation réelle », explique Nick Mandrak, coprésident du Sous-comité de spécialistes des poissons d’eau douce. En 2012, le COSEPAC avait évalué la population historique du fleuve Saint-Laurent et l’avait désignée « en voie de disparition », mais le Comité a par la suite déterminé que les poissons introduits ne devraient pas être considérés comme faisant partie de la population historique du fleuve Saint-Laurent. « Par cette nouvelle évaluation, nous affichons notre détermination à identifier et à évaluer la biodiversité canadienne en nous fondant sur des méthodes rigoureuses et normalisées applicables à la perte de populations uniques. »

Le COSEPAC prévoit réévaluer toutes les populations de bars rayés du Canada en 2022.

John Reynolds (Ph.D.)

Président, COSEPAC

Department of Biological Sciences

Simon Fraser University

Téléphone : 778-782-5636

Reynolds@sfu.ca

Questions d'ordre général :

Secrétariat du COSEPAC

Service canadien de la faune

Environnement et Changement climatique

Canada

351, boul. St-Joseph, 16^e étage

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone : 819-938-4125

Télécopieur : 819-938-3984

ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca

www.cosepac.ca

Questions sur le bar rayé (population
du fleuve Saint-Laurent)

Nicholas E. Mandrak (Ph.D.)

Department of Biological Sciences

University of Toronto Scarborough

Téléphone : 416-208-2248

nicholas.mandrak@utoronto.ca